

Projet d'accueil Covid-19 du multi-accueil Trotti'Nous à partir du 11 mai 2020

Afin d'accompagner la reprise progressive de l'accueil des jeunes enfants, un guide ministériel, élaboré par la Direction Générale de la Cohésion Sociale et la Direction Générale de la Santé, précise pour chacun (assistant maternel, gestionnaire d'établissement d'accueil du jeune enfant, Relais d'assistants maternels, service de PMI) le cadre national de la reprise.

Il est consultable sur le site: solidarite-sante.gouv.fr et sera transmis par mail aux familles. Toutes ces informations seront également disponibles sur le site de la crèche: trottinous-creche.fr

Afin d'organiser au mieux l'accueil des enfants après le 11 mai et pour répondre aux préconisations du guide ministériel, le multi-accueil Trotti'Nous a élaboré ce projet d'accueil qui pourra faire l'objet d'éventuelles mises à jour.

Le respect par les familles du présent projet d'accueil covid-19 est indispensable à la sécurité des enfants, des familles et du personnel. Il doit donc être lu avec attention et scrupuleusement suivi.

Le non respect du projet d'accueil pourra entraîner la non-acceptation de l'enfant dans la structure.

Le multi-accueil pourra accueillir <u>10 enfants maximum</u> selon les conditions du présent projet:

Les gestes barrières à la crèche:

○ Distanciation physique

Les activités quotidiennes seront organisées de manière à respecter au maximum la distanciation physique, cependant, en raison du jeune âge des enfants, il semble très difficile de pouvoir la maintenir en permanence.

Sachez toutefois que les plus jeunes sont rarement contaminés par le coronavirus et les études démontrent qu'ils ne propagent pas la maladie contrairement à ce qui a été dit au tout début de la pandémie. La propagation se fait surtout entre adultes.

○ Port du masque

Il sera obligatoire pour l'ensemble du personnel et pour toute personne extérieure entrant dans le bâtiment. Le personnel portera une blouse en plus du masque.

Les parents doivent en porter un pour venir amener ou récupérer leur enfant.

A l'inverse, le port du masque pour les enfants n'est pas conseillé et pourrait même être dangereux pour eux.



Vous pouvez montrer à votre enfant ce qu'est un masque en utilisant le jeu « coucou beuh » par exemple ou en porter un de temps en temps. Etant donné que l'équipe portera un masque, cela pourrait aider votre enfant à avoir moins peur lors de la reprise de la crèche.

○ **Le lavage des mains**

Les mains des enfants seront lavées très régulièrement, avec de l'eau et du savon et essuyées avec du papier à usage unique:

- à l'arrivée de l'enfant dans la structure,
- avant et après chaque repas
- avant et après chaque passage aux toilettes
- et dès que cela nous semble nécessaire.

○ **Aération des locaux**

La crèche sera aérée au minimum 3 fois par jour pendant 10 minutes pour renouveler l'air du bâtiment (matin, midi et soir) et plus si les températures extérieures le permettent.

○ **Nettoyage du bâtiment et du matériel**

Les locaux seront nettoyés chaque jour en fin de journée. Les jeux utilisés par les enfants seront désinfectés le soir ou au cours de la journée s'ils doivent être réutilisés.

Les jouets utilisés qui ne pourront être désinfectés seront mis en quarantaine en fonction du temps de présence du virus sur les matériaux.

Les plans de changes et sanitaires seront nettoyés après chaque passage d'enfant.

Arrivée et départ des enfants

- Avant d'amener votre enfant à la crèche, assurez-vous qu'il n'a pas de fièvre (<38°) et qu'il ne présente pas de symptômes pouvant faire penser au covid-19 :



fièvre, toux, difficulté respiratoire, diarrhée, altération de l'état général...

- Lavez-vous les mains ainsi que celles de votre enfant avant de quitter votre domicile (privilégiez le savon. Le gel hydro-alcoolique étant déconseillé aux enfants en raison de son risque d'ingestion).
- Regroupez toutes les affaires dans un seul sac afin que la professionnelle puisse prendre le sac en même temps que votre enfant. Celui-ci devra contenir:
 - une tenue de rechange
 - son carnet de santé
 - sa boîte de lait si besoin
 - son doudou et sa tétine lavés. Dans la mesure du possible, un doudou ainsi qu'une tétine resteront à la crèche.

Limitez le nombre de personnes venant déposer ou rechercher votre enfant (de préférence une personne). Le port du masque est obligatoire pour les parents venant récupérer un enfant à la crèche.

Le portillon d'entrée de la crèche ainsi que le portail se situant près de l'école Prévert resteront ouverts afin d'éviter toute manipulation des poignées.

La circulation sera fléchée au sol et se fera de la manière suivante:

- l'entrée des familles aura lieu au niveau du portail
 - la sortie par le portillon habituel
- A votre arrivée, ne faites pas le code d'entrée. Désinfectez vos mains avec le gel hydro-alcoolique mis à votre disposition, sonnez et attendez en retrait de deux mètres de la porte qu'une professionnelle vienne vous accueillir.
 - L'accueil de votre enfant et les transmissions lors du départ et de l'arrivée se feront en extérieur.

Les transmissions seront brèves et se limiteront aux informations utiles. Si des transmissions plus longues sont nécessaires, elles pourront se faire par téléphone ou par mail.

La professionnelle prendra la température frontale de votre enfant. Si votre enfant peut marcher, il pourra rentrer dans la crèche en tenant la main de l'auxiliaire, celle-ci prendra le sac de l'enfant pour le ranger dans un casier de l'entrée.



Si une famille dépose ou récupère déjà son enfant, attendez dans la zone d'attente prévue à cet effet (elle sera délimitée par des bandes vertes à l'extérieur). S'il pleut, prévoyez un parapluie.

Pour les départs, nous nous organiserons pour préparer votre enfant à l'heure prévue afin de limiter votre temps d'attente et ne pas créer de file d'attente d'autres parents. Il est donc important de respecter vos horaires afin que votre enfant n'attende pas inutilement.

- Que ce soit avec les professionnelles ou les autres parents, soyez attentifs à toujours garder une distance d'au moins un mètre.

Les moments de jeux

La répartition des enfants dans les salles se fera en fonction des enfants accueillis, mais pas nécessairement en fonction de leur groupe habituel.

Des jeux seront proposés aux enfants en fonction de leur âge par caisse. Les jeux faciles d'entretien seront privilégiés. Les enfants seront répartis par petits groupes (3 maximum) dans des espaces de jeux différents, les jeux seront lavés quotidiennement ou mis en quarantaine en fonction du temps de présence du virus sur les matériaux.

Dès que le temps nous le permettra en dehors des temps de sieste et de repas, les enfants pourront jouer en extérieur (terrasse ou jardin).

Le repas

Le repas sera toujours livré par API. Cependant, les livraisons seront moins fréquentes, c'est pourquoi nous vous demandons de réserver les accueils avec repas au plus tard 3 jours à l'avance pour permettre la commande.

Nos tables pour enfant étant petites, les enfants seront installés un par table pour les plus grands et en chaise haute ou chaise en bois pour les plus petits.

La sieste

Les enfants seront répartis dans les deux dortoirs afin de permettre 1 mètre de séparation entre les lits. Dans la mesure du possible, leur lit sera le même sur l'ensemble des jours d'accueil après le 11 mai. Les lits et draps seront lavés quotidiennement.

Le doudou et la tétine

La rentrée des enfants après une longue absence pourrait être un peu difficile d'autant que le personnel portera une blouse et un masque. C'est pourquoi, le doudou et la tétine pourront être une aide dans les premiers jours.

Dans la mesure du possible, la tétine de votre enfant ainsi que son doudou seront mis dans leur lit à leur arrivée. Ils ne seront utilisés qu'en cas de besoin et ne seront plus à disposition dans la salle d'activité. C'est pourquoi, il vous est demandé de laver le doudou et la tétine avant le retour à la crèche, ceux-ci resteront dans la crèche et seront ensuite lavés par le personnel.

En cas de survenue de symptômes évocateur du covid-19 :



fièvre, toux, difficulté respiratoire, diarrhée, altération de l'état général...

Les parents seront immédiatement appelés et devront venir rechercher leur enfant dans les meilleurs délais (maximum 1h).

L'enfant sera isolé des autres enfants en attendant son retour à la maison. Le 15 sera appelé en cas d'urgence notamment en cas de difficultés respiratoires.

Les parents devront prendre rendez-vous avec leur médecin, un test de dépistage pourra être prescrit par leur médecin.

En cas de test positif, les parents devront obligatoirement en informer la crèche afin de pouvoir le communiquer à l'ensemble des familles fréquentant la crèche ainsi qu'au personnel.

Si une professionnelle ou un enfant s'avérerait positif au test, il n'est pas à exclure une fermeture de la structure en raison de l'obligation d'isoler les personnes contact (ce sera aux autorités administratives de prendre les dispositions nécessaires).

L'ensemble du matériel qui aura été en contact avec l'enfant sera minutieusement désinfecté.

.....
Date:

Signature des parents
précédée de la mention « lu et approuvé »